

Compte-rendu de réunion de bureau

Présents :

Lise Bourdeau-Lepage, Sébastien Bourdin, Leïla Kebir, François Moullé, Fabien Nadou, Alexandra Schaffar.

Excusé :

Guy Chiasson

Ordre du jour :

1. Passation (brèves, secrétariat, Préfecture)
2. Point colloque 2021
3. Doctorales 2022
4. Rénovation du site
5. Compte twitter, linkedIn, facebook
6. Divers

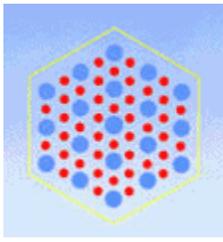
Réunion :

1. Passation (brèves , secrétariat, Préfecture)

Sébastien Bourdin informe qu'une réunion a eu lieu le 31 mars 2021 entre 15h et 16h avec Lise Bourdeau-Lepage, Guy Chiasson et Fabien Nadou. Au cours de cette réunion, ont été évoquées les différentes tâches qui incombent au secrétariat. Guy Chiasson a présenté la procédure de gestion des nouvelles brèves. Lise Bourdeau-Lepage qui est la référente OVH a ajouté Sébastien et Fabien comme modérateurs OVH pour la liste de diffusion des nouvelles brèves. A été également décidé au cours de cette réunion, d'une nouvelle adresse pour faciliter la gestion des Brèves et suppléer à l'absence d'un des membres du secrétariat. Sébastien Bourdin l'a créée. L'adresse à laquelle il faudra envoyer désormais les annonces à inclure dans les nouvelles brèves est : asrdlf.nouvellesbreves@gmail.com

Au cours de la réunion de *Bureau*, il a été validé de tester la mise en place d'une brève hebdomadaire proposé par Sébastien Bourdin et Fabien Nadou (envoi unique une fois par semaine, le vendredi) plutôt que d'envoyer les brèves au fil de l'eau. Une première brève nouveau format a été envoyé vendredi 9 avril par le secrétariat. Le *Bureau* décide que si ce nouveau format ne pose pas de souci particulier, il sera pérennisé. Bien évidemment, si une nouvelle brève devait être diffusée rapidement (et que l'on ne pouvait pas attendre le vendredi), celle-ci pourrait être diffusée en mode « au fil de l'eau ». Un essai a été fait.

Dans cette nouvelle brève hebdomadaire, Lise Bourdeau-Lepage propose d'ajouter une rubrique « *La vie de l'association* » pour communiquer sur (i) des soutenances de thèse, d'HDR, les reconnaissances liées à des prix/lauréats, mais aussi (ii) les activités réalisées par l'ASRDLF (réunions de bureau et CA, activités des membres, faits manquants). L'idée est retenue par les membres du *Bureau* qui souligne que la mise en avant des membres adhérents et leurs activités est bienvenue.



Compte-rendu de réunion de bureau

Le *Bureau* décide également d'intégrer les doctorants ayant participé aux Doctorales dans la mailiste des nouvelles brèves dans le cadre de sa politique d'ouverture. L'ensemble des membres est d'accord avec cela.

Leila Kebir propose d'engager une réflexion sur la valeur ajoutée d'adhérer à l'ASRDLF. Le *Bureau* décide de poursuivre sa réflexion et peut-être de proposer ce point lors du prochain CA.

Une réunion a eu lieu avec le jeudi 25 mars après-midi entre François Moullé, Catalina Esparza et Lise Bourdeau-Lepage concernant le changement en préfecture et à la banque. Le dossier en préfecture est quasi-finalisé. Les membres du Bureau ayant envoyé les éléments nécessaires au cours des semaines précédentes. Concernant la banque, c'est Catalina qui s'en charge, elle a demandé de nouvelles pièces : déclaration d'impôt à Lise Bourdeau-Lepage qui lui a bien envoyées. Reste encore le changement de signatures à valider. Cela devrait être fait dans les semaines qui viennent de manière électronique.

2. Point colloque 2021

Il est décidé qu'une réunion sera réalisée avec le comité d'organisation par Alexandra Schaffar et Lise Bourdeau-Lepage (et les membres du *Bureau* qui seront disponibles).

Une liste des conditions qui s'imposent à la tenue du colloque en face à face a été discuté au cours de la réunion de sorte à pouvoir décider conjointement si le colloque aura lieu en face à face ou en virtuel. Les éléments soulignés sont les suivants : repas, disponibilité des salles en fonction des mesures de distanciation, possibilités de se déplacer sur le territoire, international, politique des universités, vaccination).

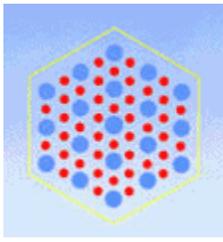
Le *Bureau* décide qu'il est nécessaire qu'une décision soit prise au plus tard le 25 mai sur la tenue du colloque en face-à-face, de manière hybride ou en virtuel (sachant que l'envoi des acceptations des propositions de communication est prévu au 30 mai 2021).

3. Doctorales 2022

Le *Bureau* a discuté de l'organisation des Doctorales 2022. Il est décidé de poursuivre la réflexion avec l'Université de Poitiers.

Leila Kebir, Alexandra Schaffar et Lise Bourdeau-Lepage s'en chargent compte tenu de leur fonction. Le Bureau décide qu'au 25 mai 2021, une décision sera prise pour la suite à donner.

Par ailleurs, pour trouver des financements pour organiser cet événement, Leila Kebir propose de voir avec le programme *Nurturing your talents* de la RSAI pourrait être envisagé : <https://www.regionalscience.org/index.php/programs/nurturing-new-talent.html>



Compte-rendu de réunion de bureau

4. Rénovation du site

Catherine Joffres est prête à modifier le design du site. Une réflexion sera enclenchée à l'été si possible sur la refonte du site (compte tenu de dossiers en cours).

5. Compte twitter, linkedIn, facebook

Des comptes sur les réseaux sociaux vont être créés comme cela était prévu. Fabien Nadou se charge de LinkedIn, Sébastien Bourdin de Facebook.

Lise Bourdeau-Lepage a déjà créer le compte twitter. A cette fin, une adresse a été créé qui permettra de centraliser les comptes. Ces comptes seront utilisés pour communiquer sur les manifestations, les nouvelles brèves, les actions des adhérents. Le lancement se fera en avril. Une discussion s'engage sur le rythme de diffusion d'information et François Moullé conseille d'être prudent et de monter en puissance peu à peu pour éviter l'essoufflement. Le *Bureau* s'accorde là-dessus.

Lise Bourdeau-Lepage évoque l'idée de créer une chaîne Youtube pour diffuser des séquences sur les fondamentaux de la science régionale... Le *Bureau* convient que cela est possible pour valoriser les expertises scientifiques des adhérents. Il est décidé que le lancement se fera plus tard.

7. Divers

Lise Bourdeau-Lepage annonce que 2021 est l'année des soixante ans de l'ASRDLF « la déclaration en préfecture a été faite le 10 juillet 1961 à Paris (voir la date de naissance mise sur le compte twitter ». Elle propose donc de marquer le coup.

Le *Bureau* discute alors de ce que l'on pourrait faire pour les soixante ans notamment lors du colloque annuel : présentation sur l'évolution des recherches au sein de l'ASRDLF, table ronde avec les anciens présidents par exemple, etc.

Lise Bourdeau-Lepage propose de réactualiser le cahier des 50 ans : https://www.asrdlf.org/telechargements/_50ansASRDLF.pdf Elle va prendre contact avec Antoine Bailly et André Torre pour voir comment cela peut se faire.

La réflexion se poursuivra lors de la prochaine réunion. Chacun va y réfléchir.